

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article2905>

La SNCF aux petits soins de la Défense, son premier client

- Défense - France -



Date de mise en ligne : vendredi 3 novembre 2006

Spyworld Actu

Le ministère de la Défense assure 150 millions d'euros de chiffre d'affaires à l'entreprise publique. Les deux parties viennent de signer une convention qui renforce leur coopération. Avant de passer aux choses sérieuses, en fin d'année : la renégociation des tarifs.

DONNANT donnant. La ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie, et la présidente de la SNCF, Anne-Marie Idrac, ont signé hier une convention qui renforce la coopération entre le ministère et l'entreprise publique. La convention prévoit que les agents de la SNCF envoyés dans des pays sortant de conflits, pour décrocher des contrats de reconstruction de gares ou de réseaux ferroviaires, bénéficieront dorénavant du statut de réservistes. Sur place, ils seront sous protection de l'armée et pourront emprunter les transports militaires sans difficulté. Un coup de pouce pour l'entreprise qui pourra davantage exercer ses talents commerciaux dans des zones à risques.

En contrepartie, la SNCF s'engage à faire la promotion de la réserve auprès de ses agents et à regarder avec attention les candidatures des militaires démissionnaires. À la clé, un important gisement d'économie pour la Défense. En effet, lorsqu'un militaire démissionne de l'armée avant quatre années d'ancienneté et ne retrouve pas d'emploi, c'est la Défense qui finance ses indemnités chômage. Les sommes en jeu sont loin d'être négligeables : il en va de 80 millions d'euros par an.

800 000 jeunes pour les journées d'appel

Dans un autre registre, la convention prévoit que la SNCF pourra proposer des stages d'une à deux semaines aux jeunes en difficulté qui suivent le plan « Défense deuxième chance ».

Étonnant, cet échange de bons procédés entre l'armée et le transporteur ferroviaire ? Pas tant que cela. Les deux parties ont tout intérêt à s'entraider. Car elles ont besoin l'une de l'autre.

Le ministère de la Défense est en effet le premier client voyageur de l'entreprise. Chaque année, il apporte à la SNCF quelque 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le montant de la facture tient bien sûr à la journée d'appel de préparation à la Défense. Chaque année, le ministère doit payer le déplacement de quelque 800 000 jeunes.

Le TGV Est pourrait faire grimper la facture

Mais il s'explique surtout par le « quart de place », un avantage qui remonte à 1859 et qui veut que les militaires ne paient qu'une petite partie du prix de leur billet - un quart - pour leurs trajets personnels. Depuis 1949, c'est l'État - donc le ministère de la Défense - qui verse à la SNCF le complément.

Or, selon l'entourage de Michèle Alliot-Marie, le montant total des compléments aurait augmenté de près de 20 % sur les trois dernières années du fait du développement du célibat géographique (éloignement de la famille et du lieu d'affectation) et de la flambée des prix des carburants qui incite les militaires à privilégier le train à la voiture. « Nous craignons que la mise en service du TGV Est ne crée un nouvel appel d'air et fasse encore grimper la facture », estime en outre l'entourage du ministre de la Défense, qui table sur une facture de 170 millions d'euros l'an prochain.

La tarification des billets des militaires, actuellement en discussion, va faire l'objet d'un contrat dont la signature est prévue d'ici à la fin de l'année. En attendant, la SNCF et la Défense ont pris le parti de nouer un partenariat étroit.

Chacun devrait y trouver son compte.

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/eco/20061103...>